



Une vue de Kulturhuset dans le centre-ville de Stockholm, où se déroule la Conférence. On peut voir, sur le toit de l'édifice, les drapeaux des États participants.

Helsinki. Jusqu'à présent, nous semblons avoir parlé dans le vide. Les perspectives d'une entente sur une action coopérative véritable paraissent sombres. Nous n'avons pas réussi à dégager une équation fondamentale, ce que d'autres ont appelé un cadre de négociation et, faute d'y parvenir à relativement brève échéance, nous serons dans l'incapacité de nous attaquer aux innombrables détails qui nous confrontent dans ce domaine critique des affaires militaires ; en l'absence d'une décision fondamentale, nous ne serons jamais en mesure de nous atteler à ces problèmes spécifiques dans le temps qui nous reste.

La politique — et je dirais même la philosophie — qui sous-tend les mesures que ma délégation a coparrainées est claire. Nous recherchons un programme d'action coopératif fondé sur l'information et sur la vérification, en d'autres termes, un système cohérent, une panoplie de mesures d'information et de vérification. Nous considérons que ce n'est qu'ainsi que la confiance pourra se développer. La confiance repose sur des actes et non des paroles.

Dès le début de cette Conférence, nous avons donné à nos objectifs une formulation préliminaire concrète en proposant des mesures par le moyen desquelles les États participants pourraient s'informer les uns les autres de leurs intentions et les vérifier, dans le but de renforcer la confiance mutuelle. Nous avons énoncé cette politique de manière encore plus détaillée

dans une série de documents de travail. Nous avons ensuite effectué une synthèse de ces documents sous forme d'une proposition élargie de manière à donner une description plus claire et plus précise de notre approche de la confiance et faciliter ainsi les négociations. Au cours des dernières semaines, nous avons fait un pas de plus dans ce sens en illustrant comment les États participants pourraient échanger des informations sous forme de calendriers annuels d'activités, comment les activités militaires pourraient être efficacement observées et comment elles pourraient être vérifiées par des inspections sur place.

Ces dernières semaines, notre politique de renforcement de la confiance par le moyen de mesures concrètes semble avoir suscité une réaction chez certains de nos partenaires. Après avoir insisté pendant des mois sur des déclarations invérifiables de bonnes intentions, ils ont enfin déposé quelques mesures concrètes schématiques, dont je présume qu'elles sont conformes à la proposition SC.4*, qui envisage l'élaboration de mesures de confiance additionnelles, de portée plus grande que celles déjà contenues dans l'Acte final. Nous poursuivons l'étude de ces propositions, encore que certaines d'entre elles contiennent des paramètres qui ne vont guère plus loin que l'Acte final — en tout cas pas assez loin pour justifier l'effort considérable que cette Conférence a représenté.

*Proposition de l'Union soviétique

Dans d'autres cas, ces mesures nouvellement proposées paraissent viser un avantage unilatéral et, dans d'autres cas encore, elles s'appliqueraient à des activités militaires en dehors de l'Europe, c'est-à-dire qu'elles ne feraient que plonger cette Conférence dans un interminable débat stérile.

Ma délégation a souvent répété notre conviction que les mots seulement ne suffisent pas à inspirer la confiance ; nous ne pensons pas que des déclarations statiques de bonnes intentions soient suffisantes. Mais, pour tenter de définir un cadre de négociation, nous avons admis qu'il serait approprié de réaffirmer notre intention de ne pas recourir à la menace ou à l'emploi de la force. Cette réaffirmation serait en quelque sorte le pendant des barrières à ces actes que nous souhaitons établir par le moyen de mesures d'information et de vérification.

Nous avons tenté ainsi de préparer le terrain à une négociation équilibrée et significative. Nos partenaires ne nous ont pas donné beaucoup d'indications qu'ils soient disposés à faire eux aussi un pas en avant, à notre rencontre. La notion de forces hors garnison comme moyen de définir globalement les activités des forces terrestres à notifier n'a pas reçu l'adhésion générale. De même, nous sommes loin encore de nous entendre sur la définition, en termes structurels, d'un seuil de notification qui puisse être efficacement identifié, observé et vérifié. Alors qu'un large consensus semble heureusement en train d'émerger sur l'importance fondamentale de l'information et de la vérification aux fins du renforcement de la confiance, nous ne sommes pas encore parvenus à nous attaquer aux détails de son application. Tout cela est très décourageant.

La sixième session a focalisé l'attention sur des mesures concrètes, et c'est tant mieux. Mais cela n'a pas redressé l'équation de négociation qui reste boiteuse, avec d'une part une politique claire et un objectif clairement énoncé et, d'autre part, un déploiement habile de tactiques savamment orchestrées. Voilà ce qui me décourage.

La chance nous a été offerte à Stockholm de traduire dans les faits la revitalisation du processus de la détente, de prouver sa viabilité. Ne la gaspillons pas en nous livrant trop longtemps au jeu de la tactique. »